L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 23 JUIN 1888.

PETITES ANNONCES.

A. E. Phillips, notaire, 5 Coml. Place, peut procurer hypothèque de $50 à $50,000.
29 déc—6m

A VENDRE.

A VENDRE ou à louer, par ordre du propriétaire absent, la maison No 286 rue du Baron, entre Claiborne et Derbigny; terrain 3 pieds au-dessus du trottoir, jardin, &c. Conditions libérales.
19 juin—7t

A VENDRE—Chez H. A. Manglé, forgeron, No 73 Ste Anne, barrières en fer, balcons, vérandahs, colonnes, grilles de tombes, portes de caveaux, volets, tentes à mécanique, etc.
17 juin—1m

DEMANDES.

ON demande—Un bon cheval de famille doux et sans défaut. On ne le prendra qu'autant que le prix sera modéré. S'adresser à G. B. No 511 Post office Box.
19 juin—

ON demande—Des fermiers avec leurs familles pour occuper, sans dépense, une grande habitation. S'adresser à "Farmer" 265 rue St. Mary, N. O.
10 juin—1m

Avis de présentation de Bills.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville, 9 juin, 1888.

Conformément à l'article 48 de la Constitution, avis est par le présent donné, qu'une demande sera faite à l'Assemblée Générale de la Louisiane, pour le rappel de la loi 14 de 1877, et pour la remplacer par une loi qui sera conforme aux ordonnances actuelles de la ville de la Nouvelle-Orléans, réglementant l'industrie des vidangeurs.
JOS. A. SHAKSPEARE, Maire.
10 juin—5 t en 30 j.

AVIS—Je donne par les présentes avis que je m'adresserai à la Législature de l'Etat de la Louisiane pour obtenir le paiement de mes honoraires comme sténographe dans l'affaire de l'Etat, par le ex-procureur-général, contre le juge La... [illegible] No 9,846, Cour Suprême de la Louisiane.
ARTHUR McGUIRE.
2 juin—3t en 1m

AVIS est par le présent donné, conformément à l'article 48 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, qu'un bill sera présenté à la session de l'Assemblée Générale de l'Etat, pour obtenir l'autorisation de poursuivre, l'Etat de la Louisiane dans la Cour Civile de District, de la paroisse d'Orléans, pour paiement de ce que l'Etat doit au soussigné.
WM. DURBRIDGE.
29 mai—5t en 30 j.

28 mai 1888.

AVIS est ici donné qu'une application sera faite à la session actuelle de la Législature pour décréter une loi pourvoyant aux voies et moyens de drainer, paver, etc., la Nouvelle-Orléans et créant un Bureau dans ce but; Bureau qui sera revêtu du pouvoir d'imposer un assessement de la façon et pour l'objet indiqués. La loi abrogera toutes les anciennes qui seront en conflit avec elle.
29 mai—7t en 30 j.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Cyrus Chism.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,642—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Charles H. Singleton, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 juin—23 27 juillet

Succession de Martin Hoey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 24,369—Division D.—Attendu que Mme Margaret Hoey a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martin Hoey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 juin—19 23 28

Succession de J. F. Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 23,394—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Warner, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 juin—19 23 28

Succession de E. B. Jennings.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,184—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par W. E. Lawrence, W. A. Gordon et E. H. Cockery, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 juin—14 19 23

Succession de Sidney J. Gilbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,367—Division D—Attendu que George E. J. Gilbert a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Sidney J. Gilbert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 juin—19 23 28

Succession de Aurelia Fleitgr, veuve de Jules Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,472—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Henry Beckwith, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 juin—20 21 23

Succession de Veuve José Barba Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 24,368—Division D.—Attendu que Mme Rosa Barba, femme de Antonio Pastorelli, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve José Barba Sr, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 juin—20 21 23

Succession de Spencer Roan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 24,338—Division E.—Attendu que Mme Lucy Roan a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Spencer Roan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 juin—19 20 23

Succession de Pierre Macon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,739—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Chas F. Weiss, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 juin—15 20 24

AVIS AUX CRÉANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,277—Division A—Isaac K. Levy & Son vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires, la raison sociale de Isaac K. Levy & Son et Isaac K. Levy et Charles L. Levy, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue par devant William H. Kerr, notaire, à son bureau, No 29 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI 23ème jour de juillet 1888, à 11 heures a. m., dans le but de considérer et décider sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes ou biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Sam. Henderson Jr., Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 19 juin 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
20 juin—21 au 23 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Chas F. Roeling vs. ses créanciers—No 24,163—Division C—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Chas F. Roeling soit convoquée et tenue pardevant F. J. Kerhart, notaire, en cette ville, No 20 Commercial Place, le samedi 30 juin 1888, à 11 heures A. M., pour délibérer sur la demande du pétitionnaire pour un répit, et que toutes procédures contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que Ernest Morel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nlle Orléans, 26 mai 1888.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27 mai—8t au 30 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 24,217—Alphonse Marx & Co. vs. leurs créanciers—Ordre—Qu'une assemblée des créanciers de la raison commerciale de Alphonse Marx & Co., composée de Alphonse Marx et Bruno M. Wilkin, soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, le vendredi, 6 juillet 1888, à 11 heures A. M., pour délibérer sur leur application pour un répit pour payer leurs dettes en versements égaux dans un, deux et trois ans, et que A. Barnett Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que toutes procédures contre les dits pétitionnaires soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 30 mai 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30 mai—8t au 30 j.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 10 JUILLET 1888.

GROS LOT:

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000,.....	100,000
1 Lot de..	50,000,.....	50,000
1 Lot de..	25,000,.....	25,000
2 Lots de..	10,000,.....	20,000
5 Lots de..	5,000,.....	25,000
25 Lots de..	1,000,.....	25,000
100 Lots de..	500,.....	50,000
200 Lots de..	300,.....	60,000
500 Lots de..	200,.....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500,	soit........	$50,000
100 Lots de $300,	....	30,000
100 Lots de $200,	....	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit.........	$99,900
999 Lots de $100,	....	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

NOTE.—Les billets gagnant des lots capitaux n'ont pas droit à d'autres lots à leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits dans une charte sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Leopold Heidenreich contre Jean Meert.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No. 10,678.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, je vendrai à l'encan, en face de mon bureau, No 90 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 5ème jour de juillet 1888, à 11 heures a.m., la propriété décrite ci-dessous, à savoir—
Deux petits chiens de fantaisie—un blanc et un brun.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
23 juin—28, 29—5 juillet

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de ménage, d'installation d'un photographe, de livres, d'outils, d'une montre, d'articles de pêcheur, de substances chimiques, etc.

The Diamond Match Co. vs Geo. W. Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,349—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, ci-après désignés, le LUNDI, 25 juin 1888, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
En mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres—
Un vaste assortiment de meubles de ménage de valeur, comprenant des matelas, des sommiers, draps, oreillers, couvertures, nattes, aussi ombrelles, cannes, etc.
1 montre de dame—un ... en argent massif pour pêcheur et autres articles pour pêcheur, etc.
24 volumes et un lot de mappes, une lorgnette d'opéra, etc.
1 boîte d'outils de charpentier, 1 banc de travail, 1 boîte de substances chimiques, etc.
4 paquets d'instruments de photographie et divers autres articles, etc.
Le tout selon un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juin—14 19 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le shérif civil de la paroisse d'Orléans d'un intérêt de valeur dans la fabrique à vapeur Enterprise pour la manufacture de persiennes, portes, chassis et fabrique de moulures, ainsi que les chantiers de bois, érigés et contenus dans les bâtisses dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St. Louis, Bassin et Franklin.

Dans l'affaire de Philip W. Sherwood vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,841—En vertu d'un ordre de vente daté le 12 juin, 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, au local Nos. 171 à 181 rue St. Louis, coin Franklin, le MARDI, 26 juin 1888, à 11 heures a. m., la propriété décrite ci-dessous sur laquelle Francis Martin, de cette ville, a un nantissement d'après un acte de nantissement passé pardevant James Fahey, notaire, daté le 19 novembre 1887, à savoir:
Les deux tiers indivis et intérêt de Philip W. Sherwood dans la propriété, un bloc pour travailler le bois, bouilloires, pompes, governor, arbres de couche, poulies, belting, outils, instruments, modèles, dessins, stock manufacturé, bois brute et de charpente, quincaillerie, glaces, meubles de bureau, etc., contenus dans les bâtisses sur l'ilet borné par les rues Toulouse, St-Louis, Bassin et Franklin, dans cette ville, aussi les bâtisses elles-mêmes et les animaux, wagon, charrette, buggy et harnais dans le dit local; au fait tout le matériel appartenant à la Fabrique à vapeur Enterprise pour la construction des chassis, persiennes, portes et manufacture de moulures et les chantiers de bois, aussi le même intérêt indiviso dudit Sherwood dans tous les comptes ouverts dus à l'ex raison sociale de Alexander Smith & Cie; une action du stock du New Orleans Loan & Building Association et une action du stock du Mechanics, Lumbermen & Dealers Exchange, le tout étant expliqué plus minutieusement et plus amplement décrit dans l'inventaire de la propriété et l'actif de l'ex maison de Alexander Smith & Cie, inventaire fait le 3 octobre 1887, auquel il est référé et qui fait partie spéciale dudit acte de nantissement mentionné ci-dessus, exécuté pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 19 novembre 1887.
Exceptant cependant:
Telle partie du stock manufacturé et bois brut et de charpente, arbres de couche, poulies, hangars, quincaillerie et verre et une pompe Knowles, deux tables pour scier et tous les comptes ouverts que le dit Philip W. Sherwood peut collecter;
Qui a été libéré du nantissement de temps en temps par le dit Francis Martin pour accommoder le dit Sherwood.
Toute la propriété ci-dessus décrite ayant été inventoriée de nouveau par le shérif civil le 13 juin 1888.
Les deux tiers indivis et intérêt du dit Philip W. Sherwood dans toute la propriété seront offerts et vendus d'après le dit nouvel inventaire pris par le dit shérif civil le 13 juin 1888 et qui a été inspecté à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 juin—15 19 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur formant le coin de la rue Marais et de la Promenade Carondelet ainsi que le coin des rues Marais et St-Pierre.

Jean Pierre Carrère vs Giovanni Arata.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,105—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 7 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous droits, toutes voies, tous privilèges et toutes dépendances qui s'y rattachent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Marais, Trémé et St Pierre, désigné comme lot No 8 de l'ilet No 54, mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue St-Pierre, 30 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la Promenade Carondelet, sur 88 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur la rue Marais, 85 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne latérale opposée; le tout conformément à un plan dressé par J. Communy, arpenteur, déposé pour référence au bureau de Joseph Cuvellier, notaire de cette ville, et formant le coin de la rue Marais et de la Promenade Carondelet, ainsi que le coin des rues Marais et St-Pierre.
Acquis par le défendeur, à titre d'achat, de Thomas Arata, par acte passé devant Octave Morel, notaire, le 19 février 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juin—6 13 20 27—3 7 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

D'un grand lot de Groceries de famille et de choix, Vins, Liqueurs, Whiskies, Etc. Aussi, Comptoirs, Etagères, Installations, Etc.

—Aussi—

Un Mulet, deux Charrettes, un lot de Harnais, Divers, Etc.

Dans l'affaire de H. P. Poupart vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 24,138.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 11 juin 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après décrits, le VENDREDI, 22 juin 1888, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Au local No 20, rue des Ursulines, tout le contenu du dit local, contenant un grand assortiment de groceries, installations, etc.
Aussi, un mulet, deux charrettes, un lot de harnais, etc., le tout d'après un inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, et Syndic Provisoire dans l'affaire ci-dessus.
12 juin—12, 16, 19, 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pierre Labasse vs. Mme Pauline Blanchard, veuve de François Grilliaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 23,833—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 juin 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Une certaine portion de terre, située dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Madison, Homer et Monroe, et désignée par le numéro trois sur un croquis certifié du voyer, annexé à un acte de vente d'Armand François Fritot de cette portion de terre, passé pardevant Martin Voorhies, notaire en cette ville, le 25 juillet 1885. La dite portion de terre a été dressée par Arthur de Armas, député-voyer de cette ville, en date du 12 avril A. D. 1885. Laquelle portion de terre mesure, au pied américain, trente deux pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et une ligne, entre lignes parallèles, et toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, servitudes, etc., qui s'y trouvent et qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 mai—23 29 juin 5 12 19 23

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Walter C. Flower vs Louis Paulis ou Poulet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,136—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Miro, Bienville et Tonti, désigné par le numéro douze, de l'ilet No seize, sur un plan de D'Hémécourt, voyer, en date du 10 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire. Le dit lot mesure vingt-sept pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Tonti sur une profondeur de cent quarante-huit pieds onze pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 juin—20 27—juil 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

G. W. Merritt vs Third African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,257—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, situé dans l'ilet borné par les rues Prieur, Roman, Laharpe et Columbus, désigné par le No 6 de l'ilet No 16, d'après un plan par Surgi daté le 12 juin 1844, déposé au bureau de A. Ducatel, notaire public, sous le No 5 du livre de plans No 3; le dit lot mesurant 31 pieds 7 1/2 pouces sur la rue Roman sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26—3 10 14 21 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Greenleaf Andrews.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,868—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Trois certains lots de terre, situés dans le faubourg Montreuil, près de cette ville, désignés par les numéros quarante, quarante-un et quarante-deux, conformément à un plan du dit faubourg, dressé par J. Pilié, alors voyer de cette ville, le 16ème jour de juin 1831, et déposé en l'étude de O. De Armas, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent chacun, au pied américain, soixante pieds de face à la rue Elmire, entre la rue Clara et le chemin public sur une profondeur de cent vingt pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent.
Ensemble avec soixante dix actions maintenant réduites à soixante-six actions du fonds capital de la banque des Citoyens de la Louisiane y attachées. Lesquelles dites propriétés ci-dessus sont décrites sur un plan fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, en date du 16 juin 1888 et déposé au bureau du shérif civil de cette paroisse, et mesurent conformément au dit plan comme suit:
Trois certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro 175 et borné par les rues Elmire, Dauphine ou Grands-Hommes, Congrès et Royale ou Cassacalvo, désignés par les numéros quarante, quarante-un et quarante-deux. Le dit lot numéro quarante étant à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Elmire et Dauphine.
Les dits lots se touchent et mesurent chacun, au pied américain, soixante pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits lots de terre, tous les droits, voies et privilèges, etc.
Ensemble avec les dites actions ci-dessus décrites.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant assez pour payer la réclamation du plaignant, à savoir: onze cent soixante-seize dollars, montant sur le billet capital, avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er avril 1868; et une autre somme de mille cinquante dollars, le montant de la contribution des dites actions du capital, avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars à partir du 1er décembre 1873, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars à partir du 1er décembre 1876, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars à partir du 1er décembre 1877, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1881, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1882, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1883, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1884, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1885, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1886 et tous les frais dans ce procès, et la vente et les taxes dues sur la dite propriété.
L'acquéreur assumera le reste de la dette du capital hypothécaire non échu mais sujette à être appelée en vertu de la Charte et des règlements de la Banque des Citoyens de la Louisiane jusqu'à concurrence de la somme de cinq mille, quatre cent soixante dollars, et il assumera toutes les obligations des actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de sa Charte et de ses règlements, et le reste, s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

F. L. Fontenot vs. Mme Vve Adolphe Julien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,177—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Remparts, Désiré et Elmire, désigné par le No 4 de l'ilet No 8 d'après une esquisse par De Armas, sous-voyer, datée le 22 mars 1881, annexée à un acte passé le 26 avril 1881, pardevant Chas. T. Soniat, notaire, mesurant trente pieds de face à la rue St-Claude, sur cent trente-un pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve.
Etant la même propriété achetée par la défenderesse de Mme J. E. Edwards, acte passé devant Oscar Drouet, notaire, daté le 11 décembre 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26 juil 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr C. H. Tebault vs. F. J. Knapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,013—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un seizième indivis d'un lot de terre avec les bâtisses et améliorations connu comme No 147 rue Canal, étant le troisième magasin du coin Bourbon, mesurant plus ou moins 22 pieds 4 pouces de face à la rue Canal sur 85 pieds 4 pouces de profondeur dans l'ilet borné par les rues Canal, Bourbon, Dauphine et Douane.
Saisi dans l'affaire ci-dessus comme l'intérêt de Frederick J. Knapp, défendeur.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Camp Spring Mill Co. vs. William C. Stratton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 23,540—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—
Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Constance (anciennement Live Oak), Bellecastle et Dufossat, et désignés comme lots Nos Un, Deux, Trois, Vingt-sept et Vingt-huit de l'ilet No Vingt-quatre sur un plan dressé par W. Forsyth, voyer, et déposé au bureau de C. C. Ladreyere, ex-notaire en cette ville, comme plan No Neuf. Les dits lots Nos Un, Deux et Trois sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure américaine trente pieds de face à la rue Live Oak, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les dit numéros vingt-sept et vingt-huit ... sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Bellecastle sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26—3 10 14 21 juil

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie ici que le 28ème jour de mai 1888, jugement a été rendu de cette Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Alice B. Wolf vs. Mathias W. Solomon, son mari—No 23,510—Sur motion de Jos. N. Wilson, avocat de la plaignante et sur la production en cour de la preuve de la demande de la plaignante,
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu contre le défendeur, le 27 mars dernier soit maintenant confirmé et déclaré final, et en conséquence le jugement de séparation de biens et la dissolution de la communauté d'acquêts et gains existant auparavant entre eux soit rendu en faveur de la plaignante, Mme Alice B. Wolf et contre Mathias W. Solomon son mari et condamnant le dit défendeur à payer à la plaignante la somme de trois mille neuf cents piastres et les frais, avec la reconnaissance des droits et privilèges de la plaignante sur la propriété du défendeur.
Jugement rendu le 29 mai 1888.
Jugement signé le 5 juin 1888.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nlle Orléans, ce huitième jour de juin en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt-huit.
E. A. LUMINAIS Greffier.
10 juin—4 f en 30 j.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une belle résidence.

Rue St-Joseph, entre St Charles et Camp, (la rue défilé étant la rue Julia).

Mme E. W. Davidson vs. William Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,097—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, St Charles, Julia et Camp, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue St-Joseph sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente pieds trois pouces et deux lignes, et désigné comme lot No 5 (cinq) sur un plan dressé par Thomas Pettage, voyer, daté le 21 mars 1845.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26 juil 3 10 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

DANS L'AFFAIRE DE LA Liverpool and London and Globe Insurance Company

—vs.—

La Compagnie d'assurances Hope

De la Nouvelle-Orléans.

No 11,700—Cour de Circuit des Etats-Unis et District Est de la Louisiane.

Vente par le Receveur de

Propriétés de ville et d'habitations de valeur,

La "Chase" Cotton Yard and Pickery Property,

Adjacent la New Orleans Wafer Works, formant les coins des rues New Levee, Tchoupitoulas et Orange.

Vis-à-vis la Presse à coton Memphis et du dépôt de charbon de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

—Et—

Près de la Louisiana Electric Light and Power Company's Plant, et la River Front and Belt Railroad.

Un emplacement de valeur pour un vaste commerce ou une entreprise manufacturière. Aussi, des

Habitations de choix dans les paroisses Rapides et St-Martin.

—Et—

Terrain pour bâtir dans la ville d'Alexandrie, Lne.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St. Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un décret de l'Hon. E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis d'Amérique et du District Est de la Louisiane, signé le 7me jour de juin 1888, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro quatre cent 39, borné par les rues Tchoupitoulas, Orange, Levée et Richard, mesurant comme suit:
Le lot No 1 mesure 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 83 pieds 5 pouces de profondeur et de face à la rue Orange, de la même profondeur sur la ligne le divisant de la propriété de la New Orleans Water Works Company sur 63 pieds 11 pouces, 7 lignes le divisant du lot No 2.
Le lot No 2 mesure 300 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Orange 300 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne le divisant de la propriété de la New Orleans Water Works Company, sur 63 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en deux spacieux hangars en briques convertis en ardoises, servant à emmagasiner et compresser le coton.
Les installations, presse, etc., appartenant à la bâtisse, peuvent être achetées par conditions privées, mais ne seront pas compris dans la vente.
Pour affaires de pickery ou presse à coton, la localité est une des meilleures de la ville, étant adjacente aux plus grandes presses et à l'exportation. Elle est spécialement recommandée à ceux cherchant un emplacement de premier ordre.
2° Une certaine étendue de terre ou habitation, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, située dans la paroisse Rapides, Etat de la Louisiane, sur la rive gauche inférieure du Bayou Bœuf, et bornée par l'habitation anciennement connue comme la "Compton Lower Place," et plus bas par une petite étendue de terre, maintenant ou anciennement, appartenant à la succession de Winder Crouch, et les terres de R. H. Tanner, et contenant, plus ou moins, 2212 blocs milles deux cent douze acres. L'habitation ci-dessus décrite est située dans la partie inférieure de la paroisse Rapides près du village de Chenyville, étant une grande et désirable étendue de terre, dont environ 700 acres défrichées. Elle a une bonne résidence, quelque 11 cabanes et un vieux moulin, tout en bon état. La terre boisée est une forêt magnifique de cyprès et de frêne.
3° Une certaine étendue de terre ou plantation, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la paroisse St-Martin, Etat de la Louisiane, sur ou près du Bayou Catahoula, contenant mille acres plus ou moins. Elle est bornée au nord par les terres appartenant à Viator et Marsiat, au sud par les terres appartenant à la succession de L. H. Thomas ou par des terres appartenant à des héritiers.
La propriété ci-dessus décrite est située à environ 7 milles du village de St Martinville, dans une section la plus prospère de l'Etat. Il y a environ 30 acres défrichées et la balance richement boisée.

Terrain pour bâtir dans la ville d'Alexandrie, Lne.

4° Un certain morceau de partie de terre, situé dans la ville d'Alexandrie, paroisse Rapides, Etat de la Louisiane, et désigné sur le plan de la dite ville comme partie du lot No 3 de l'ilet No 21, et mesurant 76 pieds 8 pouces de face à la rue Washington, sur une façade de 166 pieds 8 pouces à la rue Quatrième.
Conditions—Comptant. Les acquéreurs seront tenus de déposer 10 p. c. à l'adjudication et payeront en sus de leurs enchères toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété vendue.
Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées dans les Premier et Quatrième districts.

Rues Melpomène et Franklin.

Succession de Henry Schrimpf.

No 23,665 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans les propriétés ci-dessous décrites:
1° **Deux certains lots de terre**, situés dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Willow, anciennement Marini, Clara et Felicity Road ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et désignés par les Nos 6 et 7, et mesurant comme suit: Le lot No 6 mesurant 31 pieds 7 pouces 3 lignes de face à la rue Melpomène, 32 pieds 5 pouces 3 lignes de largeur, sur 103 pieds, 8 pouces de profondeur sur la ligne de côté du No 5 et 95 pieds 2 pouces 5 lignes sur la ligne le divisant du No 6. Le lot No 7 mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène, 32 pieds 5 pouces de largeur, le total, et 95 pieds 2 pouces 5 lignes sur la ligne du No 6, et 87 pieds 9 pouces du lot No 8. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations comprenant un cottage résidence.
2° **Deux certains lots**, avec les améliorations, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Jackson et Philip, désignés par les Nos 12 et 13 sur le plan No 152, déposé au bureau de T. J. Starke ancien notaire et mesurant adjacent l'un à l'autre et mesurant 149 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Franklin sur 149 pieds et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
3° **Un certain lot de terre** formé des deux parties des lots Nos 1, 2 et 3 de l'ilet ci-dessus et mesurant 28 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Franklin sur ... pieds ... lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une maison à un étage.
Conditions—La moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs, et la balance à un crédit d'un an, en billet spécialement garanti par lien du vendeur et portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement et contenant les clauses usuelles de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites pour le recouvrement du montant du dit billet, les améliorations devant être assurées et la police transférée aux détenteurs des billets; l'acquéreur assumera, en outre, le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1888, en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire public, aux frais des acquéreurs.
24 mai—24, 26mai—2, 9, 16, 23 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de A. Q. Kennett—No 23,630.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Propriété commerciale de choix, faisant face aux rues Delta et Front, entre Canal et Gravier, En face du débarcadère des paquebots de la côte du premier district, et touchant aux grandes maisons commerciales de E. Conery & Son, Jesse K. Bell, A. & B. Brewing Association.

La propriété est admirablement située pour le commerce des épiceries (grocery) et des fournitures de navires.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., G. G. Friedrichs, encanteur—bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St Charles, il sera vendu à l'encan conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile, Division B, daté du 7 juin 1888, rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y sont attachés, ou qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 1 A, borné par les rues Canal, Gravier, Delta et Front, désigné comme lot No 7, sur un plan de Louis H. Pilié, ancien voyer de ville, en date du 21 mai 1840, déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, conformément au dit plan, le dit lot mesure 23 pieds de face sur chacune des dites rues Delta et Front, sur une profondeur entre lignes parallèles de 137 pieds 9 pouces.
Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin en briques à trois étages solidement bâti, désigné par les Nos 11 rue Delta et 10 rue Front et connu comme la maison populaire de l'ancienne raison sociale Kennett et Huey, épiciers et fournitures de navires. Il a tiché aux maisons d'affaires de Jesse K. Bell, MM. E. Conery & Son, A. & B. Brewing Association, et est immédiatement opposé au 1er District Steam Packet Landing, est à proximité du chemin de fer Morgan N. O. & T. C. La location est une des plus désirables sur la levée et digne de l'attention des personnes désireuses d'une propriété d'affaires, soit pour occupation ou soit pour un placement positif. La propriété est en bon état et offre une bonne apparence.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le restant en deux ans pour des billets garantis spécialement par privilège de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites pour paiement; il sera, en outre, tenu d'assurer la propriété pour plus que la portion du crédit qu'au paiement; il assumera, en outre du prix de vente, le paiement des taxes dues et exigibles en 1888; il fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant C. T. Soniat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 juin—9 16 23 30 juil 7 14

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

MEUBLES, ETC.

Succession de Mme Mary Phelps, veuve de James Whales.

No 24,274—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux, No. 40 rue Royale—JEUDI, 5 juillet 1888, à 11 heures a. m. il sera vendu à l'encan, coin Market et Avenue Pacifique, (à Alger), en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 juin 1888, pour le compte de la dite succession—
Le contenu du local ci-dessus, comprenant meubles de salon, salle à manger, chambre à coucher, cuisine, stove et ustensiles, etc.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
23 juin—23, 26, 30—juillet 5

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence de valeur Dans le Premier, Troisième et Quatrième Districts.

—Dans l'affaire de—

Samuel C. Thelemann vs. Mme Jennie Waters et als.

Vente pour effectuer un partage.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 30 juin 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 18 mai 1888 et signé le 24 mai 1888. Dossier No 23,764, pour effectuer un partage, il sera vendu—
1° Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Celeste, Religious et Nuns, désigné par le No 4 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, en date du 4 juillet 1843, mesurant au pied français 25 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.
2° Deux certains lots de terre situés dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cypress, Willow, Clara et Julia, désignés comme lots 1 et 2 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 3 janvier 1845 et déposé en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire, conformément au dit plan. Les dits lots mesurent chacun 27 pieds de face sur la rue Willow sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Willow et Cypress.
3° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Thalia, désignés comme lots 8, 9 et 10, sur un plan No 28 en l'étude de Wm. Hannon, ancien notaire et conformément au dit plan; les dits lots mesurent ensemble, 75 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de 96 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un magasin et résidence en bois à deux étages, un cottage en bois à deux corps de logis, ayant 6 chambres de chaque côté, et connus par les Nos 220, 222, 224 et 226 rue Magnolia.
4° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, White, Melpomène et Terpsichore, désignés comme lots Nos 5 et 6, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire. Le lot No 5 mesure 32 pieds de face à la rue Melpomène, sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces, et le lot No 6 forme l'encoignure des rues Melpomène et Franklin, et mesure 32 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Melpomène, sur une profondeur et de face à la rue Franklin, de 127 pieds et 9 pouces.
Les améliorations comprennent un magasin en bois, un cottage en bois double ayant à peu près 6 chambres sur chaque côté et une bâtisse en bois à un étage dans le fond faisant face à la rue Franklin et connu par les Nos 292, 292 1/2 et 294 rue Melpomène.
5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin White, Melpomène et Terpsichore et mesure 32 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 127 pieds et 9 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages ayant de 4 à 5 chambres sur chaque côté et connu par le No 296 rue Melpomène.
6° Un lot de terre de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Levée ou North Peters, Esplanade, Champs Elysées, Français et Victoire, désigné comme lot A ——— et mesure 34 pieds 6 pouces de face à la rue Levée ou North-Peters sur une profondeur et de face à la rue Esplanade de 110 pieds et 2 pouces 123 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne opposée avec une profondeur de 64 pieds 8 pouces dans le fond et forme l'encoignure des rues Esplanade et Levée.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage couverte en ardoises et connue par le No 20 rue North Peters ou Levée.
7° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Levée ou Nord Peters, Esplanade, Champs Elysées, Français et Victoire et mesure 17 pieds de façade rue Levée ou Nord Peters sur une profondeur de 123 pieds 1 pouce, un côté de la rue Esplanade, 127 pieds 8 pouces et 4 lignes du côté de la rue des Champs Elysées et 17 pieds 7 pouces et 4 lignes de largeur à l'arrière.
Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages portant le No 37 de la rue N. Peters ou Levée.
8° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Camp, Nayades, St. André et St. Marie, désigné par le No 18 et mesure 30 pieds de face à la rue du Camp, par 120 pieds de profondeur entre les rues du Camp et des Nayades, St André, Chestnut et Ste. Marie désigné comme le terrain No 6 sur un plan dressé par B. Mohausen voyer, en date du 20 novembre 1846 et déposé en l'étude de C. V. Foulon, notaire, d'après lequel le dit terrain mesure 30 pieds, 8 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 121 pieds 7 pouces 1 ligne, et 30 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du terrain No 7, 174 pieds sur la ligne du terrain No 7.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages ayant 8 ou 10 chambres et portant le No 522 de la rue du Camp.
9° Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Clio, Erato, Camp, Nayades et dans les rues et, après un plan déposé à la Quatrième Cour de Cité 290 pieds 5 pouces et 4 lignes de façade rue Clio, et autant rue Erato, 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de façade rue Camp et la même façade rue Nayades. Les dimensions ci-dessus indiquées sont toutes plus ou moins et d'après le procès-verbal de Bunter et Hart en date le ... 1888, et seront montrées sur les lieux de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, le reste à un et deux ans de crédit portant 8 p0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Actes de vente devant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs comprenant les taxes dues et exigibles en 1888. Dix pour cent seront requis en dépôt pour assurer la vente.
30 mai—30—2 9 16 23 30 juin

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Quatrième district

A l'encan à des conditions faciles.

Successions de Johann et de Maria E. Appell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—Nos 21,944 et 23,914.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 23 juin 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu de deux ordres de l'honorable Albert Voorhies, juge de la dite Cour, en date du 15 mai 1888, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:
Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Fulton ou St. Thomas, Joséphine, Adèle et Rousseau et mesurant 43 pieds de face à la rue Fulton ou St. Thomas, sur une profondeur de 137 pieds 10 pouces, le tout plus ou moins. La dite portion de terre étant composée de tout le lot désigné par le No 11 et 18 pieds du lot No 10 sur un croquis ou plan annexé à un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, ancien notaire en cette ville, le 31 mars 1866.
Les améliorations comprennent un cottage double en bois, solidement bâti et retiré de la rue, avec couverture en ardoises et ayant 3 chambres de chaque côté, galeries, caves sous hangar, lieux d'aisance, maison pour enfants, etc., connu par les numéros municipaux 387 et 389 de la rue Fulton ou St-Thomas et assuré maintenant pour $2000.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à un crédit de un et deux ans ou de un an. La somme à crédit payable en un billet de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur assumera, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1888. L'acte devant renfermer toutes les clauses usuelles de sécurité.
Un dépôt comptant de 10 0/0 sera requis sur les lieux pour assurer la vente.
L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur. Voir le plan à la Bourse.
20 mai—20 26—2 9 16 23 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage désirable dans le Quatrième (4me) District, Nos 458 et 460 rue Locust et 300 rue Jackson.

10 Actions du fonds capital du Odd Fellow Hall Association.

Succession de John Purcell—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.—No 23,010.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 14 juillet 1888, à 11 h. 1/2, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de ladite Cour, en date du 28 mai 1888, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Deux certains lots de terre désignés par les Nos 2 et 3 dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Seconde, Locust et Freret. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds 9 pouces et 8 lignes de face à la rue Locust sur une profondeur de 100 pieds.
Les améliorations comprennent une maison cottage, avec chaque côté, ayant 4 chambres et 2 caves à chaque corps de logis, lieux d'aisances, etc., et portant les numéros municipaux 458 et 460 rue Locust.
2° Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, White et Franklin, mesurant 26 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, ayant deux chambres et un hangar, fortement, une grande cour, écurie dans le fond du terrain, une grande allée pour charrette, etc., et portant le numéro municipal 300 rue Jackson.
Pour autres renseignements, voir le plan à la Bourse.
3° Dix actions du fonds capital du Odd Fellows Hall Association.
Conditions—Pour les actions comptant avant le transfert, et pour la propriété comptant.
Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1888. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
9 juin—9 16 23 30—7 14 juil

PAR JAS. P. GUINAULT.

Terre dans Est Bâton Rouge.

Jas. A. Renshaw vs. Ses Créanciers.

No 20,208—Cour Civile de District—Division A

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: Encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juin 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 mai 1888—
Une certaine portion de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent, située dans la paroisse d'Est Bâton Rouge, dans cet Etat, à environ quinze milles de la ville de Bâton Rouge, et à environ deux milles de Hope Villa, près de Clay Gut Creek, contenant cent vingt arpents de superficie, lesquels ont été pris de la partie inférieure nord d'une portion de cent cinquante acres appartenant à Joseph Heard et renfermé du côté nord par les terres de Watkins et Thomas, et du côté est par celles de Webb et au sud par les terres acquises par Heard de Tarlton & Co.
Conditions—Comptant.
L'acheteur devra payer en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1888.
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire public.
Un dépôt de 20 0/0 devra être payé comptant sur les lieux sur le montant de la vente.
10 mai—19, 26—2, 9, 16, 23 juin

Vente de syndic.

Cigares, tabac, en feuilles, comptoirs, &c.

No 23,871—John P. Gaspard vs. ses Créanciers.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—MARDI, 3 juillet 1888, il sera vendu, à 10 heures et demie du matin, au No 133 rue Décatur, entre les rues St. Louis et Toulouse, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 juin 1888—
Un lot de cigares, tabac en feuilles, comptoirs, etc., les installations du magasin.
Conditions—Comptant sur les lieux.
22 juin—22, 27—juil 3.

MEUBLES.

Succession de Moses Bonifacius.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—VENDREDI, 29 juin 1888, il sera vendu à 10 heures et demie du matin, à son magasin d'encan, à l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 juin 1888—
Un lot de meubles, linge de corps, etc.
Aussi, une montre et chaîne en or.
Conditions—Comptant.
2 juin—20, 24, 29

BIJOUTERIE.

Succession de William Walsh—No 23,951.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—VENDREDI, 29 juin 1888, il sera vendu, à 10 heures et demie du matin, à mon magasin, à l'encoignure du Passage de la Bourse et de la rue Bienville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du ... juin 1888—
5 montres en or et un lot de bijouterie.
Aussi—2 malles et 2 valises contenant du linge de corps.
Conditions—Comptant.
17 juin—17 22 29

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Propriété améliorée de valeur rue Dauphine, Troisième District.

Succession de Jean Pierre Jellet.

No 23,920—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI 21 juillet 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Commercial Place et Gravier en vertu et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 juin 1888, et avec le consentement des parties intéressées, il sera vendu à l'encan—
Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Grands Hommes, maintenant Dauphine, Bagatelle, maintenant Bourbon, Union Cascalvo maintenant Royale et Paix, désignée comme lot No 4 et mesurant au pied américain 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur entre les lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence en briques de ... à un étage avec ... une maison en briques dans la cour.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final. Ensemble avec les clauses usuelles d'assurance d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1888.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.
14 juin—14 17 23 30 juil 7 14 21

Actions de la Compagnie d'hôtel St. Charles.

Succession de Joseph H. Oglesby.

No 23,261—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur. Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI 23 juin 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, daté du 11 juin 1888, il sera vendu à l'encan—
Quatre cent cinquante et une actions du fonds capital de l'hôtel St. Charles.
Conditions—Comptant avant le transfert.
12 juin—12 16 23.

Cottage de résidence, Rue Morales, Troisième District.

Succession d'Elizabeth Davis, épouse de Henri C. Davis.

No 8786—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 30 juin 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mai 1888, il sera vendu à l'encan:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Morales, St-Antoine, Urquhart et Bagatelle, mesurant 30 pieds de façade rue Morales, sur 60 de profondeur, et connu par le numéro 425 rue Morales.
Conditions—Une moitié ou davantage comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an exécutable avec toutes les clauses usuelles de sécurité au bénéfice du porteur.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. Dépôt de 10 pour cent.
20 mai—26—juin 2, 9, 16 23 30

Coin de valeur,

La grande maison double en bois à un étage, avec de grands terrains, coin Carondelet et Calliope.

Succession de Paul Marie Duval Grandmaison.

No 18,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 juin 1888, il sera vendu à l'encan:
Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Calliope, St-Charles et Delord, désignée par la lettre A, sur un plan dressé par L. H. Pilié assistant surveyeur de la ville daté du 15 février 1841. La dite portion forme l'encoignure des rues Carondelet et Calliope et mesure 42 pieds de face rue Carondelet sur une profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Calliope, de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, mesure américaine. Les améliorations consistent en un cottage grand et confortable désigné par les numéros municipaux 270 et 272 rue Carondelet.
Conditions—La moitié ou plus comptant, le reste à un crédit de un an ou d'un et deux ans au gré de l'acquéreur, divisé en parties égales par les billets solidaires de l'acquéreur, datés du jour de l'adjudication et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, garantis par billets de vendeur et par hypothèque spéciale.
L'acquéreur devant faire assurer les bâtisses pour la valeur des billets et transférer la police.
L'acte de vente devant contenir les clauses de ... et les 5 pour cent d'honoraires d'avocat et de vente sans estimation en cas de poursuite pour en forcer le paiement des billets et toutes les clauses ordinaires dans un acte de vente.
L'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville dues en 1888 et faire un dépôt de 10 pour cent entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication et si l'acquéreur ne se conforme pas à l'adjudication dans les 15 jours qui suivront, il sera considéré en défaut sans autre formalité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. C. Soniat, notaire.
10 juin—10, 23, 30—juil. 7, 14.

Maison en bois et deux lots de terre coin des rues Valence et St-George.

Succession de Rosanna Henderson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 24,039.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 juin 1888, il sera vendu à l'encan:
Deux terrains avec les améliorations, droits, voies qui y appartiennent, situés dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet 104 borné par les rues Valence, St. George, Cadix et Long, désignés comme lots 16 et 17 sur un plan dressé par Albert G. Blanchard, voyer, daté en février 1872 et mesurant chacun, mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 112 pieds. Le lot No 16 forme le coin des rues Valence et St George. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, hangar, etc.
Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1888; 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, notaire.
10 juin—16, 23, 30—7, 14, 21 juillet

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; elles y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.

F. GAUPP,

109..........Rue Conti..........109
8 juin—3 Dim

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli Cottage comme Résidence,

Coin des rues Chestnut et St-André. Sept chambres, lot 32 sur 125 pieds.

Rue en asphalte et double ligne de chars.

Succession de Jno. Brownson et Caroline Brownson, sa femme, tous deux décédés.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 23 juin 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E" daté le 16 mai 1888, dossier No 23,626, pour le compte des successions de John Brownson et de Caroline Brownson, sa femme, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan:

Coin des rues Chestnut et St-André.

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-André, Joséphine, Chestnut et Camp, désigné par le No 15, lequel lot mesure 32 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue St-André, sur une profondeur et une façade à la rue Chestnut de 125 pieds, toutes plus ou moins, mesure américaine.
Les améliorations comprennent **Un cottage en bois recouvert en ardoises**, contenant sept chambres, galeries devant et sur le côté, citernes et hangar, lieux d'aisance, cour pavée, jardin, arbres, etc., et loué jusqu'au 1er octobre 1888 à $25 par mois, et connu comme le No 272 rue St-André.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 pour cent payé comptant sur les lieux, et l'acquéreur assumera les taxes de 1888 en outre de l'adjudication.
Acte de vente pardevant E. J. Blanchard notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 mai—30 27 mai—3, 10, 17, 23 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En face du Parc Audubon.

Ce magnifique morceau de terre borné par

l'avenue St. Charles, Burtheville et Greenville,

Sixième district de la Nouvelle-Orléans.

Terrain sur un coteau élevé, mesurant plus ou moins, au pied français, environ 1260 pieds de face à l'avenue St. Charles, sur une profondeur d'environ 11,505 pieds de face à sa ligne supérieure, et 11,627 pieds de face, sur sa ligne de Burtheville, s'étendant dans le fond à environ 2 1/2 milles, et renfermant environ 250 arpents de terre.

A vendre à un long crédit, à un faible taux d'intérêt.

Dans l'affaire de

C. E. Girardey et autres contre les héritiers de William Henry et autres.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Docket No 23,315.

Pour un partage. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 7 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, premier district de cette ville, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division ... rendu le 23 avril 1888, et signé le 31 mai 1888, Docket No 23,315, dans l'affaire de C. E. Girardey et autres contre les héritiers de William Henry et autres, pour un partage, il sera vendu à l'encan—
Une certaine portion de terre de forme irrégulière, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, formant une partie de ce qui était anciennement connu sous le nom de Foucher Tract et maintenant dans la Sixième District de la ville, ... [illegible] ...
[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une charmante résidence en bois, No 238 rue Troisième, entre St. Charles et Prytanée.

Succession de Wm. T. Vaudry et sa femme, Jane Blanche Vaudry tous deux décédés.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 30 juin 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 24 mai 1888, dossier No 22,557, pour le compte des successions de William T. Vaudry et de sa femme, Jane Blanche Vaudry, tous deux décédés, il sera vendu à long crédit, il sera vendu à l'encan—
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Prytanée et l'Avenue St Charles, désigné par le No 4; lequel lot mesure 39 pieds 8 pouces de face à la rue Troisième, sur une profondeur sur le côté contigu à la rue Prytanée de 127 pieds, et 85 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté la plus rapprochée de l'Avenue St-Charles, puis courant à angles droits vers la rue Prytanée une distance de 9 pieds 8 pouces, et puis à une seconde profondeur de 42 pieds sur une ligne parallèle à l'Avenue St Charles jusqu'à sa ligne de fond, sur laquelle ligne de fond il a une largeur de 30 pieds, toutes entre lignes parallèles, mesure américaine; le tout d'après un plan qui peut être vu à l'endroit de vente. Les améliorations comprennent:
Une résidence en bois confortable, bien bâtie, à deux étages et recouverte en ardoises, connue comme le No 238 rue Troisième, ayant corridor en haut et en bas, 9 ou dix chambres en tout, chambre à bain, lieux d'aisance, office, etc., subdivisée pour la commodité et le confort, d'une gentille résidence de famille, admirablement tapissée, avec de belles installations de gaz partout. Le tout en parfait état; il y a un hydrant, une citerne et dépendances, joli jardin devant sur le côté et au fond. Des barrières en fer sur la façade et le côté entourage élégant, et la propriété peut être inspectée avec une carte de l'encanteur.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans, avec 7 0/0 d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles du pays de la vente. L'acquéreur assumera les taxes de 1888, en outre de son enchère, et fera un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux.
Acte de vente, pardevant A. Hero, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 mai—juin 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en briques à trois étages, No 12 rue des Remparts, entre Canal et Douane.

Succession de Robt. G. O'Connor, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 23 juin 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément au ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," en date du 22 mai 1888, Dossier No 24,011, pour le compte de la succession de Robert G. O'Connor, décédé, il sera vendu à l'encan—
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Canal et Douane, mesurant, plus ou moins, 21 pieds 4 pouces de face à la rue des Remparts sur une profondeur d'environ 52 pieds 2 pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec **une autre portion de terre**, qui est contiguë, au fond, à la propriété décrite ci-dessus, et mesure 25 pieds de large sur la ligne du fond du terrain ci-dessus sur une profondeur de 20 pieds, faisant une profondeur totale du lot, disons environ 78 pieds 9 pouces.
Les améliorations comprennent:
Une bâtisse en briques à trois étages recouverte en ardoises, connue comme le No 12 rue des Remparts, et servant actuellement de café et restaurant avec cuisine au-dessous et de résidence au-dessus, et ayant 8 ou 10 chambres en tout, lieux d'aisances, gaz partout, corridor, etc., et loués à Louis Cigoule à raison de $50 par mois.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente, et toutes les clauses de garantie usuelles. 10 0/0 devant être payé comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes de 1888, en outre de son adjudication.
Acte de vente pardevant Andrew Hero, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 mai—24, 27—juin 3, 10, 17, 23

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magnifique carré de terre. Avenue St-Charles,

Faisant face au Parc Audubon, Etant une partie du terrain Foucher, mesurant 240 sur 300 pieds, Et touchant la limite de Greenville,

Dans l'affaire de C. E. Girardey et als, vs. Les héritiers de Wm Henry et als Et au profit des héritiers de Samuel P. Blanc et de William Henry, tous deux décédés.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Dossier No 23,315.

Pour un partage. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 7 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, 1er district de cette ville, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "C", rendu le 25 mai 1888, et signé le 31 mai 1888, dans l'affaire de C. E. Girardey et als vs les héritiers de Wm Henry et als. Aussi conformément à l'avis et ordres de la même susdite Honorable Cour, conformément aux recommandations d'une assemblée de famille tenue devant M. C. Soniat, notaire, en faveur des enfants mineurs de Saml. P. Blanc, décédé, et l'autre conformément aux recommandations d'une assemblée de famille tenue devant M. C. Soniat, notaire, en faveur des enfants mineurs de William Henry, décédé, les dites recommandations ayant été homologuées le 21 mai 1888 et le 28 mai 1888, dossier No 23,315, pour le compte des héritiers des dits Samuel P. Blanc et Wm Henry, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan:
Un certain carré d'ilet, situé du côté de l'Avenue St-Charles, Sixième District de cette ville, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et appartenances, étant sur la limite supérieure du District de terre connu sous le nom de "Foucher Tract", et borné du côté supérieur par Greenville. Il mesure 240 pieds de façade Avenue St-Charles, sur une profondeur de 300 pieds entre lignes parallèles, ... [illegible] ... sur un plan ... J. A. ... voyer de la ville, en date du ... mars 1870.
[illegible]
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste en billets ... [illegible] ...
Acte de vente pardevant ... notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 juin—3 10 17 ... 1 7

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double No 161 rue Bassin.

Mme Maria Maguire vs P. J. Maguire son mari.

No 20,266—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 juillet 1888, ... [illegible] ...
[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un beau site pour bâtir.

Trois terrains coin des rues Carondelet et ... [illegible]

Dans l'affaire des ... Duncan F. Kenner, Jr.

No 21,904—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 14 juillet 1888, à midi, ... [illegible] ...
[illegible]
Actes de vente par devant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 juin—12 23 30 juil 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à l'encoignure des rues Laurel et Foucher.

Succession de Susan Charles Gautrau.

No 23,721—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 juin 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du ... 1888 ... il sera vendu à l'encan:
Un grand lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, ... borné par les rues Foucher, Constance, Aline et Laurel ... au pied français de 40 pieds de face à la rue Laurel ... de profondeur ... de face à la rue Foucher ...
Les améliorations comprennent une bâtisse en un étage ayant 3 chambres ... Le voisinage est ...
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec billets de 8 pour cent portant privilège et lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie, assumer le paiement de toutes les taxes de 1888 et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Ernest Commagere, notaire.
3 juin—3 16 23 30—7 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée rue Constance.

Joseph Feeney alias Jos Finney vs Mme B. Feeney.

No 18,954—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 30 juin 1888, à midi, il sera vendu en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, 23 avril 1888 et signé le 2 mai 1888, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:
Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Constance, anciennement Foucher, St Joseph Delord et Magazine, désignés par les Nos 3 et 5, se touchant et mesurant comme suit:
Le terrain No 3 mesure 31 pieds 11 pouces et 5/8 d'un pouce de façade rue Constance sur 117 pieds 8 pouces et 4/8 d'un pouce de profondeur d'un côté, et 117 pieds 9 pouces de profondeur de l'autre côté. Le terrain porte le No 145 rue Constance ou Foucher.
Le terrain No 5 mesure 25 pieds 5 pouces et 3 lignes de façade rue Foucher ou Constance, sur 117 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles et porte le No 147 rue Constance ou Foucher.
Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an garantis par hypothèque et lien du vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité.
L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues pour 1888 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Les Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire.
29 mai—29—juin 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage double No 161 rue Bassin.

Mme Maria Maguire vs P. J. Maguire, son mari.

No 20,266—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus, le 20 février 1888, et signé le 20 février 1888, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:
Le cottage à deux étages, à deux corps de logis, No 161 rue Bassin, dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, St-André et Joséphine, le terrain formé par partie des lots Nos 17 et 22 inclusivement et mesure 27 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Bassin sur une profondeur de 127 pieds 4 lignes, le tout plus ou moins.
Le cottage est couvert en ardoises et a 3 chambres sur chaque côté, hangar pour laver, cuve, etc., et peut être loué à $24 par mois.
Conditions comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1888, et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Marcel T. Ducros, notaire.
9 juin—9 16 23 30—juil 7